



Négociation IA du 6 novembre : le juge donne raison aux élus du CSE Central Transmettez vos questions !

03 novembre 2025

La première négociation sur l'Intelligence Artificielle (IA) à France Télévisions se tiendra le 6 novembre.

Cette négociation est une victoire pour les représentants du personnel de France TV.

Au sein de Force Ouvrière (qui exerce la présidence de la commission Nouvelles Technologies), le refus obstiné de la Direction pendant plus d'un an de respecter ses obligations est particulièrement incompréhensible.

C'est pourquoi les élus ont saisi la justice. Le Tribunal judiciaire de Paris nous a donné raison :

Le jugement, rendu le 2 septembre 2025, est historique et impose un cadre juridique incontournable :

- Le Tribunal a rappelé que l'IA est une "technologie nouvelle"
- Dès lors qu'elle est susceptible d'avoir un impact sur la situation des salariés (organisation du travail, charge mentale, etc.). La Direction a l'obligation légale de procéder à une information-consultation préalable.
- En conséquence, il était logique que le juge ordonne la suspension immédiate du déploiement de l'outil MediAGen tant que le CSE Central n'aura pas été valablement consulté, sous astreinte de 1 500 € par jour de retard. Sur ce sujet, il aurait été logique que Direction et élus sachent s'entendre, afin que l'outil puisse continuer à être utilisé par ceux qui l'apprécient, mais là aussi, aucun échange n'a été engagé : porte fermée, pas de discussion, « fermez le ban » !

En tous cas, ce jugement établit un principe essentiel : tous les projets intégrant l'IA doivent être discutés pour évaluer et garantir la protection de nos emplois et de nos conditions de travail.

► L'Outre-mer à la table des négociations : Vos élues FO vous consultent

Pour porter la voix de Réunion la 1^{ère} et défendre les intérêts spécifiques de l'Outre-mer, nous participerons à cette négociation cruciale.

À cet effet, et pour la première fois en Outre-mer, une Commission Numérique a été mise en place à Réunion La 1^{ère}.

Nous sommes vos négociatrices élues FO Outre-Mer : **Sandra Magalie NOËL** et **Myriam LELORIEUX**.



**Transmettez-nous toutes vos questions, inquiétudes ou attentes sur l'IA.
Nous sommes à votre écoute pour préparer au mieux cette échéance.
Votre voix est essentielle pour déterminer les priorités de FO !**